

Des locations de véhicules réservées aux personnes en recherche d'emploi

Emploi. Au mois de mai, naissait un partenariat entre l'association Agire, qui œuvre pour l'insertion et le retour à l'emploi, et l'entreprise de location de voitures CarGo. Aujourd'hui, près d'une cinquantaine d'adhérents a pu bénéficier de la mise à disposition de véhicules.

Louer un véhicule à moindre coût pour retrouver un emploi, c'est possible à Lyon, avec l'association Agire (Agir pour l'insertion et le retour à l'emploi) et l'entreprise de location de véhicules CarGo. Il y a quelques mois, les deux parties du partenariat signaient un contrat prévoyant la mise en location longue durée d'une dizaine de véhicules ; en septembre, CarGo livrera cinq voitures supplémentaires à l'association.

L'association Agire lutte contre l'exclusion et la discrimination sociale et géographique. Pour sa filiale Mouveo, il s'agit donc de favoriser le retour à l'emploi de ses adhérents, souvent sans moyen de transport, ce qui constitue un frein à l'embauche.

« Mouveo s'articule autour de trois axes, explique le chargé de développement de

l'association. La mise à disposition de véhicules, le microcrédit – qui permet l'achat d'un véhicule ou le passage du permis de conduire – et un partenariat avec les garages Renault solidaires », qui permet aux personnes bénéficiaires, de faire réparer leur véhicule à moindre coût.

L'association dispose d'un parc d'une trentaine de véhicules

C'est dans le cadre de ce premier objectif que le partenariat a été scellé au printemps. « L'association fonctionne sans subvention. C'est un choix que nous avons fait. Elle n'a donc pas les moyens d'acheter un parc automobiles. »

Ses dirigeants ont alors noué plusieurs partenariats avec des opérateurs, autour de locations de longue durée, proposant ainsi à ses adhérents, des scooters, pour 2 € par jour, ou des citadines à

moteur essence, entre 5 et 8 € par jour. Le carburant est pris en charge par le locataire de la voiture, l'assurance tous risques par Mouveo, auprès de la Maif.

Le coût de location des voitures étant en réalité de 20 € par jour, la société se tourne vers le Conseil général ou les missions locales, pour cofinancer le total. Ce sont d'ailleurs elles, ainsi que les référents de services sociaux, qui dirigent les personnes en difficulté vers Agire. « Un suivi est alors mené par l'association, précise un membre de la structure. Sur la demande de la personne concernée, nous pouvons l'aider à constituer un dossier de demande de microcrédit, pour qu'elle achète ensuite son propre véhicule. »

En moyenne, les véhicules sont loués pour une quarantaine de jours. L'association est aussi présente pour accompagner les personnes



■ Pour les adhérents, la clé de l'emploi se trouve en partie dans ce partenariat. Photo J. V.

en difficulté, afin qu'elles accèdent à l'emploi et puissent acheter leur véhicule, la location n'étant pas un investissement, contrairement au microcrédit, qui coûte, au mois, plus ou moins le même prix, avec l'assurance. ■

Julie Voisin

Agire : 5, quai Rambaud, Lyon 2^e
Tél. 04 72 41 99 13

5 à 8 €

Louer un véhicule auprès d'Agire coûte, aux personnes concernées, entre 5 et 8 € par jour. Le reste est financé par des aides. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire d'être recommandé auprès de l'association par une mission locale, par exemple.

« Une solution intéressante »

À 26 ans et avec un BTS Design d'espace en poche, Maxime Argaud, Lyonnais, ne trouve pas d'emploi dans le domaine de l'architecture. Il y a deux semaines, son agence d'intérim lui propose une mission. Problème : le travail se situe à 30 kilomètres de Lyon, et le jeune homme n'a pas de véhicule. L'agence d'intérim le met alors en relation avec

Mouveo, qui lui loue une voiture pour 8 € par jour. « En plus, mon agence me rembourse ce coût », se réjouit Maxime. Après deux semaines de location, il a rendu la voiture à l'association, ayant terminé la mission. Celle-ci reprenant en septembre, il pense se tourner de nouveau vers Mouveo. Pour ce qui est du microcrédit, il se donne « le temps de la

réflexion. C'est vrai que c'est une solution intéressante pour les jeunes qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule. » Et puis, « sans l'association, je n'aurais pas pu accepter ce contrat, qui est à 30 km de chez moi ». Même si, comme dans une agence de location classique, des frais imprévus peuvent s'ajouter en cas de dégâts sur la voiture.

Repères

CarGo, une entreprise rhônalpine

Créée en 1988, l'entreprise familiale et savoyarde a prospéré. L'agence de location, qui n'avait à l'origine que cinq véhicules, est aujourd'hui déclinée en 400 points de vente, avec une flotte de plus de 4 000 véhicules, qui peuvent être loués aux particuliers. Il y a huit ans, l'entreprise a racheté une société de location de véhicule longue durée. Pour 24 à 72 mois, les professionnels (entreprises, collectivités...) peuvent choisir leur véhicule et leur équipement, tout en bénéficiant de services optionnels, comme l'entretien du véhicule. C'est la formule qu'a choisie Agire pour ses adhérents.

Classement de Shanghai : deux établissements lyonnais dans le Top 300

L'université Claude-Bernard Lyon 1 et l'école normale supérieure de Lyon figurent en bonne place dans le classement de Shanghai. Les deux établissements lyonnais se situent entre le 200^e et le 300^e rang. Ils arrivent derrière une autre université de la région Rhône-Alpes : Joseph Fourier à Grenoble qui se positionne entre le rang 100 et 150 (à partir du 100^e rang le

classement n'est pas précis mais par tranche). Quatre établissements français, dont trois parisiens, se situent dans le top 100 : l'université Pierre et Marie-Curie (35^e) Paris Sud Orsay (42^e) l'École normale supérieure de Strasbourg (67^e) et l'université de Strasbourg (95^e). La liste a été publiée hier par l'université de Shanghai. Les prestigieuses américaines Harvard, Stanford, le MIT et

Berkeley arrivent une nouvelle fois en tête, suivies de Cambridge la britannique. Ce classement, créé en 2003, utilise six critères pour distinguer les 17 000 établissements répertoriés dans le monde, dont le nombre de Nobel parmi les anciens élèves, le nombre de chercheurs les plus cités ou le nombre de publications dans « Science » et « Nature ». Ces critères sont

tournés vers la recherche et les sciences de la vie, occultant entre autres les sciences humaines et sociales. Ils ne prennent pas en compte la qualité de l'enseignement, l'insertion professionnelle des élèves ou encore l'accueil d'étudiants étrangers. Face à Shanghai, l'Union européenne a créé en mai son premier classement, U-Multirank. ■

M.F.

L'abonnement, c'est simple

Au bout du fil.

nos conseillers sont à votre écoute

relationsabonnements@leprogres.fr
N° Autor. 10 830 40 30 60

LE PROGRES